

## **Terrorisme et infraction politique**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Terrorisme et infraction politique / sous la direction de Julie Alix et Olivier Cahn

Auteur(s) : Alix, Julie (1979-....)

Autre(s) auteur(s) : Cahn, Olivier (1970-....) juriste

Publication : [Le Kremlin-Bicêtre] : Mare & Martin

Date de copyright : C 2021

Description matérielle : 1 vol. (319 p.) : couv. ill. en coul. ; 21 cm

Collection : Droit & science politique 1962-1175

ISBN : 978-2-84934-555-9  
2-84934-555-5

EAN : 9782849345559

Appartient à la collection : Droit & science politique 1962-1175

Classification décimale Dewey : 344.053 25

Note(s) : Actes de la journée d'études "Terrorisme et infraction politique" qui s'est tenue le 16 novembre 2017, à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille

Note sur la responsabilité : Autres auteurs : Emmanuel Cartier, Agathe Chossat de Montburon, Vanessa Codaccioni, Jacobo Grajales, Mathieu Jacquelin, Dominique Linhardt, Michel Massé, Xavier Pin, Raphaëlle Théry

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : Les limites épistémologiques de l'exclusion du terrorisme du champ de l'infraction politique sont connues. Les contributions en sciences juridiques, politiques et sociales rassemblées en première partie établissent la pérennité d'une question qui travaille la doctrine depuis le XIXe siècle et l'imperfection des réponses juridiques apportées jusqu'à présent. La seconde partie propose de redéfinir

l'infraction politique en adoptant le paradigme du droit de la démocratie de se défendre et de la soumettre à un régime juridique qui, débarrassé de l'héritage « romantique », permettrait de rendre juridiquement acceptable une repoliticisation de l'infraction terroriste dans un État de droit libéral.

Sujet - Nom commun : Terrorisme -- Droit

Terrorisme

Crimes et délits politiques

Droit international pénal

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès